



Genève, le 9 août 2012

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du Conseil d'Etat

Accord entre les partenaires sociaux de Merck Serono

Le Conseil d'Etat a pris acte avec satisfaction de l'accord conclu ce jour entre les partenaires sociaux de Merck Serono autour d'un plan social. Ce protocole d'accord met un terme au conflit qui opposait les deux parties depuis l'annonce de la fermeture du site genevois de Merck Serono. Il renforce également les moyens mis à disposition de la *task force Merck Serono*, et plus spécifiquement de son projet relatif à la création d'un institut polyvalent de recherche en biotechnologie.

Constatant l'échec récent des négociations entre les partenaires sociaux devant la Chambre des relations collectives de travail qu'il avait saisie, le Conseil d'Etat a réuni à plusieurs reprises les représentants de la direction genevoise de Merck Serono et du personnel. Une délégation composée par son président M. Pierre-François Unger, son vice-président M. Charles Beer, et Mme Isabel Rochat, chargée du département de la solidarité et de l'emploi, a notamment exhorté les partenaires sociaux à trouver un accord équilibré. Les rencontres se sont déroulées dans une ambiance constructive et courtoise.

Indépendamment de l'accord conclu entre les partenaires sociaux, le Conseil d'Etat va continuer à agir sans relâche et avec détermination en vue de diminuer autant que possible les effets de la décision de Merck Serono de fermer le site de Genève.

Le gouvernement va notamment poursuivre son action au sein de la *task force Merck Serono*, dont l'un des projets est la création d'un Institut polyvalent de recherche en biotechnologie. Il relève à ce propos que la direction de Merck Serono s'est engagée à continuer à participer activement à ce groupe de travail et à accorder un crédit d'étude de 100 000 francs pour affiner le projet d'institut.

Parallèlement, les services de l'Etat, particulièrement l'office cantonal de l'emploi et le service de la promotion économique de Genève, vont continuer d'œuvrer pour permettre au plus grand nombre de collaborateurs de Merck Serono, touchés par les licenciements, de retrouver un emploi dans les meilleurs délais.

Pour tout complément d'information :

M. Charles Beer - vice-président du Conseil d'Etat - DIP tél. 022 546 69 00 ou en contactant
M. Serge Baehler - secrétaire général adjoint DIP - au 022 546 69 17/ 076 432 06 27.